Madame la Directrice générale,

Monsieur le Président [le Japon préside la 66e AMS],

Mesdames et Messieurs les ministres, honorables délégués,

I/ Vous le savez, la France est aujourd'hui confrontée au nouveau coronavirus : mais cet enjeu de sécurité sanitaire, comme l'épidémie de grippe aviaire, concerne la communauté internationale tout entière.

Nous vivons dans un monde où les virus comme les maladies ne connaissent pas les frontières. **Un monde où la coopération internationale en matière de santé est plus que jamais un impératif.**

Dans la bataille mondiale pour la santé, les stratégies de repli sur soi sont suicidaires. Le renforcement de chaque maillon de la chaîne est déterminant pour assurer la sécurité de tous.

La mise en œuvre du règlement sanitaire international (RSI) est donc une priorité absolue
.

II/ Mais le rôle de l'OMS ne se limite pas à la gestion des urgences sanitaires : elle doit aussi aider l'ensemble des nations à affronter les enjeux de demain.

L'essor des maladies chroniques est devenu le grand défi de la santé publique mondiale. L'OMS doit ainsi accompagner les Etats membres dans la double transition épidémiologique et démographique qui est actuellement en marche. **Nous avons besoin de politiques, d'outils et de financements innovants**
. Il nous revient de les inventer.

III/ La clef de notre succès, c'est le renforcement des systèmes de santé.

Sans financement pérenne, sans personnel de santé qualifié, sans infrastructures, nos efforts seront vains. **C'est la raison pour laquelle la France accorde une importance toute particulière à l'extension de la couverture santé universelle.** Cet objectif ambitieux correspond à l'idée que la France se fait du progrès. Un progrès qui place la santé et l'éducation comme condition de la croissance. Un progrès qui permettra à tous, et en particulier aux plus vulnérables, d'accéder aux services de santé de base. La couverture santé universelle est sans doute, comme vous l'avez justement souligné, madame la Directrice générale, le « *concept le plus fort que la santé publique ait à offrir* ».

IV/ Dans notre combat mondial pour la santé, nous ne devons pas laisser de côté les maladies dites négligées.

Elles sévissent dans des régions du monde où la pauvreté est telle que l'industrie pharmaceutique n'est pas incitée à rechercher de nouveaux traitements pour les combattre. **Or, l**
a santé n'est pas un bien comme les autres : elle doit échapper à la seule loi du marché qui exclut de l'accès aux soins des millions de personnes, des centaines de milliers d'enfants.
C'est pourquoi la France se félicite de la mise en place d'un observatoire, intégré à l'OMS, pour coordonner les efforts de la communauté internationale dans ce domaine. Nous contribuerons à ses travaux par la mise à disposition de notre expertise.

V/ Pour faire face à tous ces enjeux, nous avons donc besoin d'une OMS forte, reconnue, capable de déployer des mécanismes de prévention et d'intervention efficaces.

Les acteurs de la santé sont de plus en plus nombreux. Qu'on ne s'y trompe pas : c'est là une opportunité de faire plus, et mieux. **Mais cela exige de conforter encore le rôle de l'OMS comme véritable autorité mondiale en santé publique.**
Cela exige aussi de trouver les synergies et la bonne répartition des rôles entre acteurs publics et acteurs privés, en toute transparence.

Soyez assurés, mesdames et messieurs, que la France prendra toute sa part aux efforts de rénovation de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Je vous remercie.